



RELEVÉ de DECISIONS

Réunion du Comité Directeur

4 mai 2019 – PARIS – Siège fédéral

Présents : Joël DHUMEZ Président,
Céline DAUL MECHOUAR, Gilles LE DUGOU, Alain SZENICER, Rodolphe REDON, Liliane LAURENT, Yvon NUGEL, Christine DE PESTEL, Nicolas METAY, Virginie LANNIER, André MONROCHE, Geneviève PETEY, Virgile RENAUDIE, Philippe SUISSE, Sarah TRIBOU

Invités : Thierry MARDARGENT, Guillaume LIVONNEN

Présidents de ligue : Christian AUDIE, Laurent RAGOT, Stéphane BARRERE, AUDIE Christian, Laurent RAGOT

Absents excusés : Marlène CIESLIK, Alice DE ROBILLARD, Virgile RENAUDIE, Sarah TRIBOU, Isabelle BAUDEAN, Isabelle COQUIARD, Stéphane MUNOZ

Absents non excusés : Hubert COSSON, Pascal MARYE, Serge VERMET, Rudy ALEXANDRE, Jean-Claude FELICIE DELLAN

Début de séance : 10h10

Le Comité Directeur de la Fédération française de SAVATE boxe française & D.A, lors de la séance du 4 mai 2019 à PARIS, après avoir délibéré,

DÉCIDE

- Approbation du CR du CD du 16/02/2019 (Annexe 1)
Approuvé à l'unanimité
- **Finances** :
Approbation du budget réalisé en 2018
Budget réalisé approuvé à l'unanimité.

Relecture du budget prévisionnel 2019
Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité.
- **Divers (M. LIVONNEN Guillaume)**
Validation CD 51, CD 79 et ligue Martinique (statuts révisés)
Le Comité départemental 51 validé à l'unanimité.
Le CD 79 n'a pas été validé
La ligue Martinique a été validée à l'unanimité.
- **CNJ**
Demande de modifications suivantes :

- Concernant le RLJ : il assure la mise en place des formations des jeunes officiels (si le RLJ est SFFO, il sera président du jury, s'il n'est pas SFFO, il désignera un SFFO pour assurer la présidence du jury). **Approuvé à l'unanimité**
- Le RLJ coordonne en lien avec le RLA la nomination des officiels jeunes lors des compétitions de ligues et zones jeunes. **Approuvé à l'unanimité**
- Second et soigneurs.
- Pour toutes les compétitions jeunes, le second et le soigneur de chaque tireur devront nécessairement être des jeunes (des catégories jeunes de la fédération, de pré-poussins à cadets), choisi par le responsable de club parmi les licencié(e)s du club ou parmi les jeunes participants à la compétition. **Approuvé à l'unanimité.**

➤ **CNA**

Pesée par DO féminine (deux enceintes avec tireur (se) à peser)

Approuvé à l'unanimité.

Il est nécessaire d'écrire que la vidéo n'est pas prise en compte lors des réclamations

Approuvé à l'unanimité.

➤ **Divers**

Proposition d'accueillir un stagiaire ou apprenti Master II Juriste dans le domaine du Sport (futur avocat du sport) : stage de 6 à 12 mois /an. Avis favorable du bureau fédéral

Approuvé à l'unanimité.

Des modifications sont nécessaires dans le cadre du code du sport et de l'évolution de la pratique. Les modifications portent sur : article 1, article 2, article 10, article 12, article 14, article 15, article 19, article 20, article 21, article 24, article 33. **Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.**

Budget climatisation siège fédéral. A voter

Un projet de climatisation des locaux de la fédération est proposé. Le devis présenté comprend tous les travaux inhérents à la pose de la climatisation (passage des tuyaux dans le faux-plafond, dépose/repose du faux-plafond, deux circuits différents pour limiter le bruit, apport électrique etc.)

Approuvé à la majorité, deux abstentions, 13 Pour.

Le Président informe qu'il y a actuellement une demande du Ministère pour que le MMA soit réglementé. Les Président de fédération vont être réunis sur convocation pour prendre position. Que fait la Savate ? La fédération doit-elle se positionner ou pas ?

Le CD donne son accord au Président pour que la fédération française de Savate se positionne.

12 Pour, 0 Contre, 3 abstentions

Fin : 13h20

Le Président



Joël DHUMEZ

Le secrétaire général



Philippe SUISE